

SITE : MFR – CFA – IFAP- SAINT-SAUVEUR-LENDELIN

TEL : 02 33 07 72 61

COURRIEL : [mfr.st-sauveur-lendelin@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-sauveur-lendelin@mfr.asso.fr)

ADRESSE : 130 ROUTE DE LA RONDEHAYE,  
50490, SAINT SAUVEUR VILLAGES

Notice et fiche d'inscription

Institut de formation Auxiliaire de Puériculture

Formation par alternance uniquement

Pour une rentrée septembre 2026

Année 2026

## **MFR SAINT SAUVEUR LENDELIN**

### **Formations en alternance dans les métiers des services à la personne**

4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup> de l'enseignement agricole - Bac Professionnel Service Aux Personnes et Aux Territoires

CAP Accompagnant éducatif à la petite enfance

130 Route de la Rondehaye 50490 SAINT SAUVEUR VILLAGES - **02.33.07.72.61** – [mfr.st-sauveur-lendelin@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-sauveur-lendelin@mfr.asso.fr)

## Sommaire :

I.	Informations générales.....	3
II.	Calendriers.....	3
III.	Modalités d'inscription.....	3
IV.	Constitution du dossier voie 2.....	4
V.	Admission voie 1.....	8
-	Annexe 1 : Fiche de candidature.....	9-10
-	Annexe 2 : Autorisation de transmission des données voies 1 et 2.....	11
-	Annexe 4 : Fiche administrative du candidat voie.....	12

## I. Informations générales :

### Textes réglementaires :

-Arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture ;

-Arrêté du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formations paramédicaux et aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture ;

-Arrêté du 9 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formations paramédicaux ;

### Organisation des sélections :

Notre IFAP est hors groupement Normandie et nécessite une inscription directe.

## II. Calendrier d'inscription selon 2 voies :

	<u>VOIE 1</u> <u>Dispensé d'épreuve de sélection.</u> <u>(Contrat d'apprentissage)</u>	<u>VOIE 2</u> <u>Avec épreuve de sélection (contrat de</u> <u>professionnalisation)</u>
Nombres de places	20 places	10 places
Inscriptions	Jusqu'au 30 août 2026 selon les places disponibles	Ouverture : 27 avril 2026
Clôture inscriptions		10 juin 2026
Périodes entretiens		Entre le 16/06/2026 et 19/06/2026
Affichage des résultats		Le 23/06/2026 à partir de 14H

## III. Modalités d'inscription :

Le dossier complet doit être envoyé uniquement par courrier postal en recommandé avec accusé de réception au plus tard **le 10 juin à 23h59** (cachet de la poste faisant foi).

**Attention : Tout dossier incomplet à la date de clôture des inscriptions ne sera pas examiné par le jury de sélection.**

#### IV. Constitution du dossier pour la voie 2 :

Conformément aux arrêtés mentionnés en amont

Article 2 : « La sélection du candidat est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation. L'ensemble fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composés, selon la formation concernée, d'un aide-soignant ou d'un auxiliaire de puériculture en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation paramédical.

##### 1) Types de candidats :

Tout candidat âgé de 17 ans ou moins à la date d'entrée en formation, sans condition de diplôme.

##### 2) Types d'épreuves :

Sélection sur dossier et d'un entretien :

*Le dossier comprend les pièces suivantes :*

- 1) La copie d'une pièce d'identité en cours de validité et en couleur ;
- 2) Une lettre de motivation manuscrite ;
- 3) Un curriculum vitae ;
- 4) Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendues de la formation. Ce document n'excède pas deux pages.
- 5) Selon la situation du candidat, la copie des originaux des diplômes obtenus ou titres traduits en français ;
- 6) Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- 7) Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- 8) Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation ;
- 9) Lorsque le niveau de français à l'écrit ou à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessous, les candidats joignent à leur dossier une attestation de niveau de langue égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence.

A défaut, production de tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendues relatifs à la maîtrise du français oral.

*Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) ou scolaire en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.*

### **3) Nature de l'épreuve de sélection :**

Conformément à l'arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission à la formation conduisant au DEAP :

Art. 2. – « L'entretien d'une durée de quinze à vingt minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel. »

Dès réception du dossier et dans la mesure où celui-ci est complet et conforme : se référer aux pièces à fournir, le candidat sera convoqué d'un entretien entre le 16 et 19 /06/2026.

### **4) Pièces à fournir :**

- La fiche candidature recto-verso complétée est signée (annexe 1)
- Le document d'autorisation de transmission de données (annexe 2)

Les éléments constitutifs du dossier et classés dans l'ordre ci-dessous :

- Une copie couleur lisible recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou d'un titre de séjour en cours de validité ;
- Une lettre de motivation manuscrite, avec description du projet professionnel pour les voies 1 & 2;
- Un curriculum vitae ;
- Un document manuscrit relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendues de la formation, pour la voie 2. Ce document n'excède pas deux pages ;
- Selon la situation du candidat, une copie des originaux des diplôme(s) ou titre obtenue(s) traduits en français ;
- Le cas échéant la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- Les informations nécessaires sur l'antériorité du candidat (Annexe 3)
- Tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive, service civique...) ou scolaire en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.
- RQTH et/ou PAP, PPS.
- Attestation de sécurité sociale
- Le certificat médical conditionnant l'admission.

Envoyer l'ensemble des pièces à l'IFAP de Saint-Sauveur-Lendelin, 130 route de la rondehaye, 50490, SAINT SAUVEUR VILLAGE avant la date limite fixée correspondant à la voie 2.

**Tout dossier incomplet et / ou transmis hors délai sera refusé.**

## **5) Diffusion des résultats :**

A l'issue de la sélection par la voie 2, la liste des candidats admis sera affichée à l'IFAP de Saint- Sauveur-Lendelin. Elle sera également publiée sur notre site internet, dans le respect des conditions en vigueur de communication des données personnelles des candidats.

Conformément à l'article 27 de la loi informatique et libertés n°78-17, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations. Vous pouvez donc vous opposer à la diffusion de votre nom sur ces listes. Dans ce cas, vous veillerez à cocher la case prévue à cet effet sur la fiche d'inscription à la sélection. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone. Tous les candidats seront personnellement informés de leur résultat par mail et par courrier.

**Le candidat admis en formation devra confirmer, par mail avec accusé de réception ou par voie postale, son inscription avant le 30 juin 2026 minuit.**

**Au-delà de cette date, le candidat qui n'a pas confirmé son accord écrit est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit au rang utile sur la liste complémentaire.**

L'admission définitive est subordonnée :

- A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé (cf. liste des médecins agréés sur le site de l'ARS) attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.
- A la production, avant la date d'entrée au premier stage, d'une copie d'un carnet de vaccination attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccinations réglementaires : Dtp/dTPca, Immunisation contre l'HEPATITE B. Les vaccinations du ROR, COVID 19, méningocoque, varicelle et tuberculose sont fortement préconisées. En cas de contre-indication temporaire ou définitive à l'une des vaccinations obligatoires le candidat ne pourra pas intégrer l'IFAP. Il s'agit d'une inaptitude professionnelle.

**Nous vous conseillons vivement de commencer votre vaccination contre l'hépatite B.**

La plupart du temps, le vaccin est administré en trois doses réparties sur une durée de plusieurs mois.

Il existe des schémas de vaccination rapide : <https://www.mesvaccins.net/web/news/5236-vaccination-contre-l-hepatite-b-nouveaux-schemas-vaccinaux-acceleres-pour-les-adultes>

Sous réserve d'être admis à suivre la formation dans les conditions fixées par l'arrêté du 7 avril 2020 modifié par l'arrêté du 10 Juin 2021, des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allègements partiels ou complets de modules de formation sont accordés aux élèves titulaires de titres ou diplômes suivants :

- 1) Le diplôme d'État d'aide-soignant ;
- 2) Le diplôme d'assistant de régulation médicale ;
- 3) Le diplôme d'État d'ambulancier ;
- 4) Le baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) ;
- 5) Le baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) ;
- 6) Les diplômes ou certificats mentionnés aux articles D. 451-88 et D. 451-92 du code de l'action sociale et des familles ; (Diplôme d'État d'accompagnement éducatif et social (DEAES).
- 7) Le titre professionnel d'assistant de vie aux familles ;
- 8) Le titre professionnel d'agent de service médico-social.
- 9) La spécialité « Accompagnement éducatif petite enfance » du certificat d'aptitude professionnelle.

Les modalités seront précisées à l'inscription définitive par l'IFAP de Saint-Sauveur-Lendelin.

## REPORT DE FORMATION

*Article 13 de l'arrêté du 12 avril 2021 : Le bénéfice d'une autorisation d'inscription dans l'une des formations visées n'est valable que pour l'année scolaire pour laquelle le candidat a été admis. Par dérogation, le directeur de l'institut de formation peut accorder, pour une durée qu'il détermine et dans la limite cumulée de deux ans, un report pour l'entrée en scolarité dans l'institut de formation :*

*1° Soit, de droit, en cas de congé pour cause de maternité, de rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale, de rejet d'une demande de congé formation, de rejet d'une demande de mise en disponibilité, de report d'un contrat d'apprentissage ou pour la garde d'un enfant de moins de quatre ans ;*

*2° Soit, de façon exceptionnelle, sur la base des éléments apportés par le candidat justifiant de la survenance d'un événement important l'empêchant de débiter sa formation. Tout candidat bénéficiant d'un report d'admission doit, au moins trois mois avant la date de rentrée prévue, confirmer son intention de reprendre sa scolarité à ladite rentrée.*

## VI. Admission voie 1 :

<u>Types de candidats</u>	<u>Conditions d'admission</u>	<u>Inscription</u>
<b>Contrat d'apprentissage :</b> Tout candidat sélectionné à l'issue d'un entretien avec un employeur, présentant la validité d'un contrat d'apprentissage.	Le candidat sollicite son inscription Voie 1 auprès de l'IFAP de Saint-Sauveur-Lendelin habilité à délivrer des actions de formation par apprentissage.	Inscription auprès de l'IFAP et du CFA. Dossier à retirer à l'IFAP de Saint-Sauveur-Lendelin. Dépôt du dossier complet à l'IFAP <b>avant le 24 août 2026.</b>



**FICHE DE CANDIDATURE A LA FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE  
PAR LA VOIE DE L'ALTERNACE (Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation)**

<input type="checkbox"/> <b>MADAME</b> <input type="checkbox"/> <b>MONSIEUR</b>	<b>Cadre réservé à L'I.F.A. P :</b> <b>Pour tous les candidats :</b>
Nom de Naissance (en Majuscules) :	<input type="checkbox"/> Fiche de candidature renseignée, datée et signée <input type="checkbox"/> Pièce d'identité ou Titre de séjour (ressortissant étranger) <input type="checkbox"/> Lettre de motivation manuscrite <input type="checkbox"/> Curriculum Vitae <input type="checkbox"/> Copie des diplômes, Titres ou certifications professionnelles, y compris pour une demande d'allègement de la formation <input type="checkbox"/> Attestation de niveau de langue (facultatif) <input type="checkbox"/> Carnet de vaccination (Hépatite B/DTP) <input type="checkbox"/> Certificat médical établi par un médecin agréé de l'ARS attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine
Nom d'usage (en Majuscules) :	
Nationalité (en Majuscules) :	
Date de naissance :                      Age :	
Lieu de naissance :                      Département ou Pays :	
Adresse :	
Ville :                      Code postal :	
Téléphone fixe :                      Mobile :	
Adresse e-mail :	
Reconnaissance RQTH ou MDPH : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Demande d'aménagement des épreuves (Candidats avec reconnaissance MDPH : joindre un justificatif) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Diplômes obtenus à ce jour (année d'obtention) :	
<b>Votre situation au moment de l'inscription (merci de cocher la case correspondante) :</b> Lycéen (préciser le niveau et la série) : _____ Classes préparatoires concours (préciser l'intitulé) : _____ Etudes ou formations universitaires ou supérieures (préciser l'intitulé) : _____ Salarié : <input type="checkbox"/> <b>CDD</b> <input type="checkbox"/> <b>CDI</b> <input type="checkbox"/> Salarié en Contrat Aidé (contrat emploi d'avenir...) Demandeur d'emploi : <input type="checkbox"/> <b>Indemnisé</b> <input type="checkbox"/> <b>Non indemnisé</b> <input type="checkbox"/> <b>VAE</b> Facultatif : j'ai l'accord d'une structure d'accueil dans le cadre d'un futur contrat d'alternance : <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui, type de contrat : _____ = Si oui, indiquer les coordonnées de la structure : _____	
<input type="checkbox"/> J'accepte que mon identité paraisse à la publication des résultats sur internet <input type="checkbox"/> Je n'accepte pas que mon identité paraisse à la publication des résultats sur Internet	
<b>ATTENTION : en l'absence de cochage, les résultats seront publiés sur internet.</b>	
Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document et la conformité à l'original des copies des diplômes ou attestations jointes et accepte les conditions des épreuves de sélection. Fait à : _____ le : _____	
Signature du candidat :	<b>+ Pour les candidats SANS employeur ou contrat autre que « apprentissage » :</b> <input type="checkbox"/> Document manuscrit <input type="checkbox"/> Dossier scolaire avec note et appréciations de stages <input type="checkbox"/> Attestation de travail ou contrat de travail avec appréciations employeur <input type="checkbox"/> Attestation de niveau de langue (facultatif) <input type="checkbox"/> Autres justificatifs <b>+ Pour les apprentis avec employeurs :</b> <input type="checkbox"/> Copie du contrat d'apprentissage signé

**PIECES A RETOURNER A L'INSTITUT POUR L'INSCRIPTION A LA SELECTION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE  
PAR VOIE DE L'ALTERNANCE**

- Fiche de candidature complétée, datée et signée.
- Une photographie récente pour le dossier d'inscription.
- Copie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport, en cours de validité  
OU pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation et qui couvre, à terme, en intégralité la durée de la formation.
- C.V (Curriculum Vitae)
- Une lettre de motivation **manuscrite qui expose un projet de formation clair et argumenté de l'alternant auxiliaire de puériculture.**
- Une copie des diplômes, titres ou certifications professionnelles, y compris pour ceux qui permettraient des équivalences de blocs de compétences ou des allègements de formation.**
- Lorsque le niveau de français à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites, au regard notamment du parcours scolaire, une attestation de niveau de langue française égale ou supérieur au niveau B2 ou tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral
- Une attestation sur l'honneur des documents produits (cf. verso)
- Document justifiant de votre situation de handicap (pour personnes concernées) RQTH/MDPH
- Document justifiant des aménagements pédagogiques précédemment (pour les personnes concernées)
- Attestation de sécurité sociale
- Copie du carnet de vaccination

**AS1 : Pièce complémentaire à fournir si contrat apprentissage signé ou en parcours de signature :**

- Une **copie du contrat d'apprentissage signé** ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat, après entretien avec un employeur.
- Dans ce cas, le candidat est dispensé de sélection, et a un entretien d'inscription individuel.

**CAS 2 : Pièces complémentaires à fournir si pas d'employeur, ou si autre type de contrat en cours de signature (contrat de professionnalisation...) :**

- Un document manuscrit qui relate, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Les éléments sont analysés et ne se limitent pas à une description.** Les liens avec la formation ou le métier d'AP doivent par ailleurs apparaître. Ce document n'excède pas deux pages.
- Pour les lycéens et les bacheliers de moins de 5 ans, la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires et appréciation de stages (première-terminale).
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées **des appréciations et/ ou recommandations de l'employeur** (ou des employeurs). Ces appréciations peuvent se faire à partir du modèle type fourni. Elles mettent en évidence l'expérience professionnelle et qui font apparaître les liens avec les connaissances et aptitudes attendus pour suivre la formation selon l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'auxiliaire de puériculture (en annexe de l'arrêté consultable sur le site [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)). En l'absence de ces appréciations/recommandations, le dossier est recevable mais le candidat ne peut se voir attribuer les points correspondants à ces appréciations selon les critères définis.
- Tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (voyage humanitaire, aide à la personne, garde d'enfant) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.



**ANNEXE 2 : AUTORISATION de transmission des données VOIES 1 et 2**

Je soussigné(e) : -----

Candidat (e) aux épreuves de sélection pour l'admission 2026-2027 en Institut de formation Auxiliaire de Puériculture :

Déclare être informé(e) que :

- Les informations (personnelles, administratives et relatives à ma scolarité) recueillies par l'institut font l'objet d'un traitement informatique ayant pour objectif de gérer mon inscription, ma formation ainsi que mon dossier.

- Certaines de ces données sont transmises à la Région Normandie afin d'organiser la consolidation des données quantitatives et financières relatives à la formation professionnelle.

- Ces données sont conservées pendant 120 mois après la fin de ma formation par l'institut de formation.

- Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui me concernent et que je peux exercer auprès de la Région Normandie.

Fais-le : ----- à -----

Nom et prénom du candidat :

Signature du candidat

ANNEXE 3 : Fiche administrative du Candidat voie 1 (apprentissage)

**I : IDENTITE :**

Nom : ----- Prénom : -----  
 Adresse : -----  
 Code postal : -----  
 Ville : -----  
 Tel : -----  
 Mail : -----  
 N. Sécurité sociale (NIR) : -----  
 Date de naissance : ----- Ville de naissance : -----  
 Département de naissance : -----  
 Régime social :  MSA  URSAFF  
 Nationalité :  Française  Union Européenne  Étranger hors Union Européenne

**IV : Situation avant contrat**

1- Avez-vous déjà été en contrat d'apprentissage :  oui  non

- En quelle année ? -----
- Pour quel diplôme ? -----
- N° enregistrement du précédent contrat d'apprentissage ? -----  
 -----

2- Si non, étiez-vous en statut ?

- o Scolaire :  oui  non
- o Étudiant :  oui  non
- o Contrat de professionnalisation :  oui  non
- o Demandeur d'emploi :  oui  non
- o Salarié :  oui  non
- o Autres ? (A préciser) -----

3- Diplômes/classes

- Dernier diplôme ou titre préparé ? -----
- Obtenu :  oui  non  En cours
- Dernière classe suivie/année suivie : -----
- Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé : -----  
 -----
- Diplôme ou titre le plus élevé obtenu : -----
- Dernier établissement fréquenté : -----  
 -----
- Redoublement :  oui  non
- Le candidat déclare avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise :  
 oui  non

